



Tournai de Basket-ball

Enseignement secondaire

Mercredi 13 mars 2024

Lieu : Hall omnisports du CERIA

Avenue Emile Gryson, 11070 Anderlecht – Tél : 02/523.88.34

GSM FRSEL : 0473/95.77.60

Moyens d'accès :

En auto : E19 sortie n°16 Anderlecht-Leeuw-St-Pierre (N6), prendre direction Anderlecht, puis 1^{ère} droite (av. Marc Henri Van Laere) au bout de la rue prendre à droite (entrée dans le campus du CERIA), ensuite à gauche (sentier de la drève) dernier bâtiment n°16.

En métro : descendre arrêt CERIA-COOVI, traverser la chaussée et descendre l'avenue Marc Henri Van Laere au bout de la rue, prendre à droite (entrée dans le campus du CERIA), ensuite à gauche (sentier de la drève) dernier bâtiment n°16.

Equipes inscrites :

Garçons Juniors (05-et avant)	4 équipes : CSMW – IEJE1 – IEJE2 – MDIW
--------------------------------------	---

Arbitrage :

Arbitres officiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Basket-ball

Modalités :

- Une équipe se compose de 5 joueur(euse)s et de maximum 7 remplaçant(e)s.
- La mixité est permise. Dans ce cas, l'équipe concourt dans le championnat masculin.
- Le surclassement est autorisé.
- Chaque équipe doit impérativement être accompagnée d'un professeur.
- Chaque équipe se munit d'un ballon de basket réglementaire (n°7).
- **Les joueur(euse)s doivent se présenter avec 2 jeux de maillots numérotés de couleurs différentes.**
- Les bouteilles d'eau sont à charge des joueur(euse)s.
- Prière de remplir le document A ci-joint avant le début des rencontres.
- 🚫 **Pas de chaussures de ville et de baskets à semelles marquantes dans la salle.** 🚫
- Interdiction de boire et manger dans la salle.
- Les vestiaires restent ouverts. Il est préférable de ne rien y laisser.
- La FRSEL décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol et conseille aux délégués de se munir d'un formulaire de déclaration d'accident pour leurs élèves.

Déroulement des rencontres :

- **Arrêt de chrono** uniquement les 2 dernières minutes de la rencontre.
- **Un temps mort par mi-temps** et par équipe est permis.
- Si 2x20' : exclusion du joueur après 5 fautes personnelles. Lorsque l'équipe comptabilise 7 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 8^{ème} à 2 lancers.
- Si 2x15' : exclusion du joueur après 4 fautes personnelles. Lorsque l'équipe comptabilise 6 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 7^{ème} à 2 lancers.
- Si 1x15', 2x9' ou **2x10'** : exclusion du joueur après 3 fautes personnelles. Lorsque l'équipe comptabilise 5 fautes personnelles, l'équipe adverse aura droit à partir de la 6^{ème} à 2 lancers.
- Points : victoire = 2 points ; égalité = 1 point ; défaite = 0 point ; forfait = 0 – 20.
- En cas d'égalité au classement, c'est le résultat du match entre les ex æquo qui prime. Si l'égalité subsiste, le point average interviendra.

Hall omnisports du CERIA

Avenue Emile Gryson, 1
1070 Anderlecht – Tél. : 02/623.88.34
GSM FRSEL : 0473/95.77.60

Garçons Juniors :

CSMW	Centre Scolaire Eddy Merckx, Woluwe-Saint-Pierre	LENTZEN Sandrine
IEJE1	Institut de l'Enfant Jésus, Etterbeek – équipe 1	GAROT Romain
IEJE2	Institut de l'Enfant Jésus, Etterbeek – équipe 2	GAROT Romain
MDIW	Mater Dei Instituut, Woluwe-Saint-Pierre	DURIEUX Véronique

Horaires

Durée des rencontres : 2x10'

	Terrain 1 (Entrée)	Terrain 2 (Fond)
13 h 45	Accueil et échauffement	
14 h 30	IEJE1 – IEJE2	CSMW – MDIW
15 h 15	IEJE2 – CSMW	IEJE1 – MDIW
16 h 00	IEJE1 – CSMW	IEJE2 – MDIW
16 h 40	Fin des rencontres et aide de tous pour le rangement du matériel. Merci d'avance !	

Remise des médailles d'or.

Les rencontres interprovinciales de **basket-ball** se déroulent le mercredi **24 avril 2024** (Hainaut).